

TRAJET

Par l'autoroute 40 Est – Direction Trois-Rivières/Québec

- Sur l'autoroute 40, prendre la sortie 122 – Joliette.
- Vous êtes sur l'autoroute 31 N.
- Prendre la sortie 15 E - direction St-Félix-de-Valois. Vous continuez tout droit.
- Suivre cette route qui devient la route 131 N et qui mène **tout droit** à St-Félix-de-Valois.

Vous verrez annoncer les municipalités de Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Félix-de-Valois

- Au bout de la 131 Nord, vous êtes au village de St-Félix-de-Valois. Vous verrez à votre droite un « Pétro-Canada » ainsi qu'un « Arrêt Stop ». À l'arrêt, vous tournez à droite – c'est la rue Principale. La commission scolaire est tout près à droite.

Par la 25 Nord

- Prendre la 25 Nord pour la route 158.
- À St-Esprit, prendre la direction Joliette.
- Vous êtes maintenant sur la 158 et vous filez tout droit.

Vous verrez des panneaux indiquant les villages de St-Alexis, St-Jacques-de-Montcalm, Crabtree, St-Paul-de-Joliette

- À Joliette, on indique la direction St-Félix-de-Valois. Continuer toujours tout droit. C'est la route 131 N. Cette route conduit à St-Félix-de-Valois.
- Au bout de la 131 N, vous êtes au village de St-Félix-de-Valois. Vous verrez à votre droite un « Pétro-Canada » ainsi qu'un « Arrêt Stop ». À l'arrêt, vous tournez à droite – c'est la rue Principale. La commission scolaire est tout près à droite.

Trajet pour se rendre à la Commission scolaire des Samares

